



Paris, le 20 janvier 2011

Madame Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement,
246 Boulevard Saint-Germain,
75007 - Paris

Madame la Ministre,

Par courrier du 15 novembre 2010 nous vous demandions audience suite à l'annonce, par votre prédécesseur, de la perspective du transfert du domaine public fluvial à l'établissement public V.N.F. et des agents affectés dans les services navigation de l'État.

Par ce courrier, nous vous rappelions que :

- nous sommes opposés au principe de ces transferts (du patrimoine et des agents) à l'établissement public,
- nous ne voyons pas l'utilité de poursuivre les réunions bilatérales et demandons des réunions en formation plénière avec l'ensemble des organisations représentatives des services concernés, c'est-à-dire avec nos trois organisations syndicales.

Votre prédécesseur nous ayant assuré que le devenir des services de navigation du ministère et de leur statut passerait par un nécessaire consensus, nous vous demandons d'interrompre toute démarche de transfert et de vouloir bien nous recevoir pour examiner les pistes d'action pouvant faire suite à cette première expression.

Par courriel du 20 décembre 2010 votre Cabinet nous annonçait la tenue de cette réunion, ce jour, à 10 h 30.

Or nous venons de constater que cette réunion n'était qu'un leurre puisque non seulement il nous était annoncé que vous aviez chargé votre Conseiller social pour nous recevoir à votre place, mais aussi que l'objet de cette réunion avait été dévoyé (sur le contrat de qualification professionnel de -et non pas sur l'hypothèse du transfert à- VNF) et que vous aviez choisi d'inviter des représentants que notre intersyndicale n'avait pas mandatés.

Constatant que cette réunion ne pouvait pas se tenir dans le format prévu -confirmé par votre courriel du 20 décembre 2010-, l'intersyndicale se trouvant contrainte par le cabinet à "faire antichambre", la délégation n'a eu d'autre choix que de quitter les lieux.

C'est pourquoi, outre que nous alertons nos mandants sur la désinvolture qui nous est aujourd'hui opposée sur ce grave sujet, nous avons l'honneur de réitérer notre demande du 15 novembre dernier.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signé

Gérard COSTIL

Signé

Hubert LEBRETON

Signé

Jean-Marie RECH